

Emmanuelle VIALE
Viticultrice
à LA ROQUEBRUSSANNE



"J'ai pris la décision de m'installer à 44 ans. Je voulais être ma propre patronne".

Difficultés rencontrées

- ▶ La 1ère année d'activité est délicate : pas encore de salaire, beaucoup de tâches administratives...
- ▶ Le passage en Agriculture Biologique a nécessité d'investir dans des matériels de culture adaptés.
- ▶ Polyvalence de rigueur. Le plus difficile au niveau pratique, c'est la mécanique.

Éléments facilitateurs

- ▶ Les parents d'Emmanuelle lui ont permis de s'installer sur les terres familiales et de reprendre leur matériel. Elle a pu démarrer son activité avec des investissements raisonnables.
- ▶ Elle a bénéficié d'aides européennes pour l'achat de matériels.
- ▶ Ses parents, bien que retraités, l'ont aidée sur l'exploitation.

LE CONSEIL D'EMMANUELLE

Être bien entouré de sa famille et ses proches.
Ne pas hésiter à s'appuyer sur l'expertise et la solidarité de la coopérative.

Emmanuelle a 49 ans. Elle s'est installée en 2016 après une formation pour adultes à Hyères qui lui a permis d'obtenir son Brevet professionnel de Responsable d'Exploitation Agricole (BPREA).

Production & Débouchés

L'exploitation d'Emmanuelle compte 18 hectares de vignes. Le raisin est apporté à la cave coopérative de La Roquebrussanne. Les vignes sont cultivées en Agriculture Biologique.

Agricultrice & territoriale

La cave coopérative La Roquière (La Roquebrussanne) encourage ses coopérateurs à pratiquer l'Agriculture Biologique.

